



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

endométriiose

Question écrite n° 22346

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la mauvaise prise en compte dans notre pays de l'endométriiose. L'endométriiose est une maladie invasive, chronique, et très souvent invalidante, qui touche actuellement une femme sur dix. Or, bien que répandue, cette maladie est méconnue par beaucoup de médecins et souffre d'un accompagnement insuffisant par notre système de soins. Il en résulte un diagnostic généralement très tardif (six ans en moyenne), entraînant des complications et donc un alourdissement de la prise en charge médicale. Il lui demande si le Gouvernement entend renforcer la formation initiale du corps médical, mettre en place des campagnes d'information, créer des centres de référence et favoriser la recherche contre cette maladie.

Texte de la réponse

L'endométriiose est une pathologie fréquemment rencontrée en gynécologie puisqu'elle concerne environ une femme sur dix. Elle génère un grand nombre de symptômes et se manifeste par des douleurs pelviennes, des menstruations abondantes et peut entraîner une infertilité. Certaines endométriioses peuvent être des formes asymptomatiques. L'information des patientes et des professionnels de santé se fait à l'aide des outils mis en place par l'Agence nationale de sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé (ANSM), la Haute autorité de santé (HAS) ainsi que par les sociétés savantes, tel que le collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) ou les associations de patients. Ceci est d'autant plus important que l'endométriiose est une maladie encore aujourd'hui difficile à diagnostiquer et à traiter. En outre, il convient de s'appuyer davantage sur les structures spécialisées existantes en France, que ce soit dans le domaine de la douleur ou dans celui de l'aide médicale à la procréation. La ministre des affaires sociales et de la santé a parfaitement conscience de la nécessité d'accentuer les efforts engagés afin d'améliorer la qualité des diagnostics et des prises en charge de cette pathologie. Des travaux s'engagent d'ailleurs actuellement à partir, notamment, des contributions de l'association Endofrance.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22346

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3146

Réponse publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5773